

CAMILLE CLAUDE

Conseiller Général

Le premier parlementaire toulouais, après la guerre de 1870, est justement Camille Claude. Il est né à Toul, le 20 décembre 1826; son père, avoué, demeurait 27, rue du Saint-Esprit (aujourd'hui rue Gengoult).

Le 3 novembre 1836, il entre au collège de Toul. Parmi ses condisciples, son cousin Alphonse Claude qui exercera la profession d'avocat et qui décédera trois mois après Camille, Edouard Deligny, qui sera maire de Toul, de 1871 à 1881.

En 1840, nous le retrouvons au petit séminaire de Pont-à-Mousson; il y reste jusqu'en 1843; il part, ensuite, pour la capitale et entre au collège Stanislas, un des meilleurs de Paris. Après son baccalauréat, passé avec succès en 1845, Camille s'inscrit à la faculté de droit; il mène, alors, une vie d'étudiant sérieux, travailleur, mais non reclus.

En plus de la fréquentation de ses amis avec lesquels il organise des sorties et des petites fêtes, Camille se fait recevoir dans de bonnes familles comme celle du député du 9^{ème} arrondissement.

En 1848, il est témoin d'événements qui conduisent à la chute de Louis Philippe. Il en dresse une relation intéressante dans sa correspondance avec sa famille. Il assiste aux manifestations, aux mouvements de foule, il voit s'élever les barricades, il exprime sa joie au départ de Guizot, il se scandalise et réprouve les fusillades du 23 février

contre le peuple, il applaudit à la proclamation de la République, mais il ne participe pas directement à l'insurrection; c'est plus un spectateur qu'un acteur. En quelques semaines, le royaliste qu'il était, devient républicain modéré, après quelques velléités extrémistes.



PORTRAIT DE
CAMILLE CLAUDE.

Le 4 mai 1848, lors de la première séance de l'Assemblée Nationale, la République est proclamée; là, Camille n'est pas seulement spectateur, pas encore acteur, mais, pour le moins, figurant puisqu'il est garde à la Chambre, ce 4 mai. Le jour même, il écrit à ses parents ... *Je rentre chez moi tout émerveillé du grand tableau qui s'est déroulé sous mes yeux...; le soleil faisait reluire*

les fusils, les casques, on eût dit une mer de fleurs...

Victor Hugo est beaucoup moins enthousiaste: *La salle était d'une laideur rare. Des poutres au lieu de colonnes, des cloisons au lieu de murailles, de la détrempe au lieu de marbre...*

Camille Claude: *J'ai vu, avec un vif sentiment de bonheur, Lamartine au bras de Ledru Rollin... J'ai vu des représentants en casquettes et le costume blanc du père Lacordaire...; cet élan républicain, ce généreux patriotisme qui anime le cœur de la France, ne manquera pas d'entraîner la tiédeur des départements et c'est là, un grand motif de confiance...*

Victor Hugo: *Au milieu un homme mal vêtu qui se démène, voilà ce que c'est que cette tribune qui remue le monde. En somme, le goût monarchique, quoique plus orné, est tout aussi pourvu que le goût républicain. Mesquinerie bourgeoise des deux côtés.*

Le 15 mai, cinquante mille manifestants se dirigent vers le Palais Bourbon; ils veulent déposer une pétition demandant le soutien aux patriotes polonais. Ce jour-là, l'Assemblée est envahie par les manifestants. Les jours suivants, le gouvernement fait voter une loi contre les attroupements, et la suppression des ateliers nationaux. Tous les ouvriers, âgés de dix-sept à vingt-cinq ans, sont envoyés sous les drapeaux; les autres iront à des travaux de terrassements en province.

Le 23 juin, le petit peuple de Paris se soulève; 400 barricades sortent de terre. Camille Claude fait partie de la Garde Nationale; bien qu'il n'approuve pas les orientations du gouvernement et surtout l'attitude des députés, il se range du côté de l'ordre. Une fois de plus, il assiste à l'insurrection et à la terrible répression qui en découle; il écrit : *Cette guerre civile est une tache de sang dans l'histoire... Jamais on n'a vu tant de carnage et de cruauté, si nous avions été vaincus, je crois que nous aurions tous été passés au fil de l'épée. Ces journées, comme celles de février, l'ont profondément marqué, au point de faire naître, en lui, des sentiments contradictoires à l'encontre du peuple: admiration, méfiance, crainte. Sont-ce ces événements de 1848 qui, 23 ans plus tard le conduiront à condamner la Commune de Paris? On peut l'imaginer, tant le trouble paraît dans sa correspondance.*

Peu de temps après ces journées, Camille tombe malade; il est alors contraint de s'éloigner de la capitale et c'est à Plombières qu'il se refait une santé. Dix-huit mois plus tard, requinqué, il est de retour à Paris où il soutient sa thèse qu'il obtient avec succès. Dès lors, plus rien ne le retient dans cette cité et il retrouve enfin sa chère vieille ville de Toul où, quelques années plus tard, il succède à son père à son cabinet d'avoué.

Son avenir étant assuré, il lui faut maintenant trouver une épouse; c'est chose faite en 1860 et, le 25 juin, il convole en justes noces avec Céline Thévenin. La nouvelle épousee est jolie; de plus, elle apporte 40 000 F. en dot.

Un couple heureux, une affaire prospère, la naissance de deux enfants, René, en 1861, et Firmin, en 1862, l'entrée de Camille au conseil municipal en 1865, la belle famille de ce dernier peut être satisfaite du choix qu'elle a fait.

En 1868, Camille Claude s'inscrit à la *Société des Amis de l'Instruction*. Officiellement, cette société a pour but *d'améliorer l'instruction, dans la limite de ses ressources*. Si elle s'interdit toute action politique, la majorité de ses membres est farouchement hostile au régime, les plus marqués étant le docteur Louis Naquart (au lendemain du coup d'Etat du 2 décembre 1851, il sera expulsé vers la Belgique), Léon Denis, oncle d'Albert Denis, Grebus, principal du collège de Toul, Petitbien (il succédera à Camille Claude après son décès). Les rapports du sous-préfet et du commissaire de police ne s'y trompent pas, *la Société Toulloise des Amis de l'Instruction, quoique composée en grande partie d'hommes recommandables, comprend la presque totalité des rouges de la ville. C'est sur ces hommes que s'édifiera, demain, la classe politique toulloise.*

Août 1870, la ville de Toul est assiégée par les Prussiens; après quarante jours de résistance, la ville capitule le 23 septembre. La contribution de Camille Claude y dut être modeste car les relations qui ont été écrites sur cette période n'en font pas mention, et lui même n'en fait jamais état dans ses campagnes électorales, alors qu'un Gustave Chapuis ne manquait jamais de rappeler la part qui fut la sienne dans le siège de Toul et son action dans les francs-tireurs.

1848, 1851, 1870, la prudence ne devait être la moindre des qualités de Camille Claude.

4 septembre 1870, la République est proclamée. 5 septembre, Jules Favre rend publique la lettre qu'il adresse à nos ambassades : *Nous ne céderons ni un pouce de notre territoire ni une pierre de nos forteresses*. 15 et 18 septembre, Jules Favre sort clandestinement de Paris et a deux entretiens avec Bismarck en vue de négocier. C'est un échec. 7 octobre, Gambetta s'envole, en ballon, de la butte de

Montmartre, pour rejoindre Tours afin d'empêcher des élections immédiates et d'organiser la résistance en province. 27 octobre, Bazaine capitule et livre Metz aux Allemands. 3 novembre, les Parisiens confirment, par un plébiscite, les pouvoirs du gouvernement de la Défense Nationale. 2-4 novembre, Thiers négocie avec Bismarck; ces négociations échouent. 5 janvier 1871, les Allemands commencent à bombarder les quartiers sud de Paris. 18 janvier, proclamation de l'Empire Allemand dans la galerie des glaces de Versailles. 28 janvier, l'armistice est signé entre la France et l'Allemagne, mais pour vingt et un jours seulement, car Bismarck veut, pour négocier, un gouvernement légitime issu d'une assemblée élue. Il faut donc procéder, rapidement, à des élections législatives; un décret est pris dans ce sens, le 29 janvier, qui prévoit, en outre, un scrutin de liste.

Dans le département de la Meurthe, les républicains divisés présentent deux listes. Camille Claude figure sur la liste du *Comité républicain*. Parmi ses sept colistiers, Gambetta et Edmond Berlet, Liouville, qui avait disputé, en vain, la place à Camille Claude s'est porté sur la liste présentée par le *Comité de la ligue républicaine*. Ce sont les candidats du *Comité républicain* qui emportent les huit sièges du département de la Meurthe.

Avec 45 916 voix, Claude est cinquième de la liste. Liouville, battu, n'obtient que 7 183 voix. Ces résultats sont loin de refléter la tendance nationale puisque près de 400 monarchistes viennent d'être élus contre 200 républicains. Ce sont les départements de l'est, du sud-est et de Paris qui, majoritairement, ont voté pour les républicains.

Le 1^{er} mars, à la suite de l'acceptation des préliminaires de paix par l'assemblée de Bordeaux, qui eut pour conséquence l'abandon de

l'Alsace et d'une partie de la Lorraine, les députés de ces territoires se retirèrent de l'assemblée après avoir déposé une protestation: *Les frères d'Alsace et Lorraine, séparés, en ce moment, de la famille commune, conserveront à la France, absente de leurs foyers, une affection fidèle jusqu'au jour où elle viendra y reprendre sa place.* Camille Claude démissionnera avec ses collègues mais, le 21 mars, ils reprendront leur démission.

Comme nous l'avons vu, Camille Claude condamna la Commune; il le fit dans une lettre adressée au *Progrès de l'Est*, journal auquel il collaborait. *Les républicains doivent traiter énergiquement, sans arrière-pensée, cette insurrection criminelle qui met la France et la République en si grand danger.* À un ami à qui il envoie une longue lettre, il écrit : *L'insurrection de Paris m'a toujours inspiré de l'horreur et du dégoût.* Et voilà justifié son attentisme de 1848 : *J'ai vu, le 18 mars à Montmartre, une population stupide et inconsciente de la gravité de ses actes entraîner de misérables soldats à l'oubli de leur devoir de troupiers assassiner leurs généraux. Derrière tous ces ignobles comparses, quelques coquins s'emparaient du pouvoir en présence d'une garde nationale complice inepte de cette orgie dont elle ne prévoyait pas les conséquences véritables.* Et voilà, rétrospectivement justifié, le jugement qu'il portait sur le comportement de la Garde Nationale en juin 1848, Garde Nationale dont il était membre.

Partisan de Thiers, comme ce dernier, Camille Claude s'oppose à l'amnistie des *communards* et ce n'est pas les mesures de clémence et d'humanité, souhaitées par le député de Toul, qui empêcheront l'exécution de vingt mille insurgés.

Camille se tait sur ces exécutions et son soutien à Thiers ne

faiblit pas, au contraire. Trois mois après la démission du président de la République, Claude, à l'occasion du départ des Prussiens de Toul, adresse une lettre contresignée par mille Tulois à Adolphe Thiers : *Voici une nouvelle adresse de mes compatriotes, elle est aussi spontanée, aussi énergiquement sympathique que toutes celles qu'ils vous ont déjà envoyées; car la ville de Toul ne se lassera jamais de vous témoigner sa reconnaissance. Quand les cloches nous ont annoncé le départ du dernier soldat prussien, tout le monde ici a pensé à vous, notre libérateur. Nous croyons que la reconnaissance est une vertu toute républicaine, celles des Tulois vous est bien acquise.* Plusieurs journaux, dont *L'Echo Tulois*, publièrent cette lettre.

Cette adresse à Thiers, alors que Mac-Mahon présidait aux destinées de la France, dut être, pour Camille Claude, un acte de bravoure, suivi, il est vrai, par une opposition affichée aux gouvernements qui vont se succéder jusqu'en 1876.

Camille Claude fort du soutien des élus et de la population de sa circonscription, jouera son nouveau rôle d'opposant avec courage et honnêteté.

Les élections législatives du 20 février et du 5 mars 1876 apportent la victoire aux républicains : trois cent soixante élus, contre cent trente-cinq à la droite monarchique. Camille Claude, seul candidat dans sa circonscription de Toul, est élu avec 70% des voix des inscrits et 94% des votants. C'est un succès pour le député sortant qui n'avait jamais imaginé faire une carrière politique.

Pour ces élections, il avait reçu le soutien du *Comité républicain* qui était présidé par le lieutenant-colonel Michon. Manginot et Dollot, qui deviendront, tous les deux, maire de Toul, et Julien Cordier qui sera un jour

député, faisaient partie de ce comité. Durant la campagne, Camille Claude pouvait s'enorgueillir de son bilan comme parlementaire tant il ne ménageait, ni son temps, ni ses efforts.

Député d'un département occupé, il n'a eu de cesse d'adoucir le sort de ses compatriotes. C'est l'objectif de la loi qu'il dépose sur le bureau de l'Assemblée pour que la Nation toute entière supporte, et non plus seulement les départements envahis, le prix des réquisitions et les dommages de guerre. Il est intervenu, également, en faveur des Alsaciens-Lorrains qui choisirent de quitter leur ville ou leur village pour la France. Le député de Toul se posa, aussi, en défenseur des agriculteurs et des viticulteurs, ouvrant là une tradition que ses successeurs réalistes perpétueront.

Inscrit dans une vingtaine de commissions, Camille Claude fut aussi le rapporteur d'une loi autorisant les poursuites contre un député pour délit de droit commun.

C'est un homme encore jeune qui aborde, avec enthousiasme, son deuxième mandat; ses interventions à l'Assemblée pendant les mois qui le séparent de sa fin brutale, sont nombreuses et remarquables.

Pour mieux se consacrer à son métier de député Camille Claude s'était installé à Paris avec son épouse, ses deux enfants demeurant à Toul afin de continuer leur scolarité. Les Claude revenaient dans la circonscription pendant les congés parlementaires.

C'est au cours des vacances de 1876 qu'il trouva la mort. L'émotion soulevée par la fin brutale du député fut à la dimension de sa popularité, immense. La presse unanime salua la mémoire de l'élu et les Tulois lui firent des funérailles imposantes.